Cour
FRC
7673

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ A RENNES EN BRETAGNE,

Lors de la nouvelle du renvoi de M. NECKER.

De Rennes, le Jeudi 16, à trois heures & demie après midi.

LA nouvelle que nous avons reçue de la Capitale a mis la rage dans nos cœurs. La plus grande fermentation regne ici. La Ville & toutes les Corporations s'assemblent, & on arrête de suspendre tous impôts pour le Roi & pour les Seigneurs en particulier. Toutes les Caisses sont fermées. Il s'enrôle une si grande quantité d'hommes pour voler à votre secours, qu'on ne sait s'ils partiront tous. Des Députés de cette Ville sont en marche pour faire part des arrêtés que vient de prendre cette Ville à toutes celles de la Province, & on ne doute

M+W 15577

pas de leur intention à notre égard, conformément au pacte de famille qui fut fait dans les derniers troubles. Les arsenaux viennent d'être enfoncés, tout le monde emporte des armes; des canons nous viennent de Saint-Malo, avec d'autres munitions; bientôt nous pourrons partir; on va s'occuper de l'ordre de la route & des provisions de bouche. L'étendard de la Liberté est uni à plusieurs autres; les Régimens d'Orléans Dragons, l'Isle-de-France & Artois Infanterie, ont arrêté de nous seconder, & se disent nos freres. Bientôt nous verrons leurs drapeaux rangés de notre côté. Demain il doit arriver deux autres Régimens; nous ne savons quel parti ils prendront; nous nous réservons de les endoctriner; ils ne peuvent que suivre l'exemple de leurs confreres.

A neuf heures du soir les canons viennent d'être chargés à mitrailles par des Officiers; on s'en est apperçu, ils ont été enlevés par la Troupe, & mis en sûreté.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

DE RENNES, le 17 Juillet.

La nouvelle du renvoi de M. Necker a fait à Rennes la plus vive ſenſation. Les jeunes gens de la villle ſe ſont jettés ſur un magaſin d'armes, & l'ont pillé. M. de Langeron, Commandant de Rennes, a fait armer auſſi-tôt les Régimens d'*Artois*, de *Lorraine*, *Infanterie*, & les *Dragons d'Orléans*; il les a fait marcher contre la Bourgeoiſie : lorſque les Troupes ont été en préſence, le Commandant a eu l'indignité d'ordonner de faire feu; heureuſement que nos Soldats ne ſont pas moins Patriotes que ceux que vous avez à Paris : ils ont ri du commandement de leur barbare Chef; ils ont crié : *Vive le Tiers!* & mis bas les armes. Non contens de cela, 800 d'entr'eux ſe ſont joints aux Habitans de Rennes, jurant de ne faire quartier à aucun de ceux qui oſeroient attenter

à la vie ou à la liberté des Citoyens. Les Soldats ont été enſuite avec la Bourgeoiſie à l'Hôtel du Gouvernement, où ils ont enlevé les pieces de canon & les munitions ; c'eſt avec ces armes que nous nous propoſons, nous & tous les Bretons, de venir au ſecours de la Capitale, ſi nous apprenons que nos Concitoyens de Paris ſont en danger. M. de Langeron avoit mandé le Régiment de Penthiévre; mais on lui a dit que preſque tous les Membres de ce Corps étoient Bretons, qu'il trouveroit parmi eux des Citoyens, & non des bourreaux ; il les a contre-mandés.

Le parti de l'oppoſition, après avoir renvoyé M. Necker, pourra porter plus loin ſes attentats ; il voudra peut-être faire diſſoudre l'Aſſemblée Nationale ; s'il avoit cette audace, mandez-le tout de ſuite, mon cher ami ; votre lettre ſera le ſignal du départ de 40000 hommes pour la Capitale.

Un événement auſſi inconſtitutionnel, auſſi funeſte qu'une diſſolution d'Etats-Généraux, ne peut être occaſionné que par la minorité du Clergé, & la majorité de la Nobleſſe. Qu'ils tremblent, ſi cela arrive ! qu'ils prennent garde à eux-mêmes, s'ils oppoſent des obſtacles au bien que l'Aſſemblée Nationale veut faire ! Nous nous en prendrons à eux du mal qui arrivera, & nous ne laiſſerons ni homme du haut Clergé, ni Noble, ni château ſur pied dans toute l'étendue de la Bretagne.

Notre exemple, nous en ſommes aſſurés, ſera imité par nos freres de toutes les Provinces de France ; ils ſont, comme nous, las des vexations des Nobles ; il faut que leur tyrannie finiſſe ; elle ne peut avoir un frein, que lorſque les Nobles n'auront plus aucune prérogative ; qu'ils ſeront, comme cela doit être, les

égaux & non les ſupérieurs ! prétendus des autres Citoyens. Qu'ils s'appellent Nobles s'ils veulent, on ne leur conteſte point ce titre, pourvu qu'il ſoit vuide de ſens, qu'il n'entraîne après lui aucune diſtinction humiliante, aucune prérogative, aucun privilège onéreux.

Les Nobles comptent beaucoup ſur les Troupes pour ſoutenir leurs prétentions ; ils calculent mal : tous les Soldats ſont des Communes ; la plupart ne ſont point contens ni du ſervice, ni de leurs Officiers ; ils n'épouſeront point leur querelle. D'ailleurs, s'il leur reſte quelque doute là-deſſus, qu'ils réfléchiſſent ; l'exemple patriotique des Gardes-Françaiſes & des Régimens que nous avons à Rennes, doit ſervir à les tirer d'erreur, & à convaincre les Nobles & le haut Clergé qu'il n'y a qu'une bonne conduite, une maniere d'agir franche & ſans détour, qui puiſſent les ſauver.

Le Tiers-Etat n'eſt point tyran; il n'eſt point jaloux de dominer; il ne veut point dépouiller les Nobles; mais auſſi, & cela eſt de toute juſtice, il verſera juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour obtenir l'égalité, & pour contraindre, s'il le faut, les Nobles & le haut Clergé, à contribuer aux charges publiques, en raiſon de leur fortune, comme les autres Citoyens. Nous avons dans M. le Chapelier un bon défenſeur : je lui laiſſe le ſoin de défendre les deux principes.

Chez VOLLAND, rue du Hurepoix, n.° 25.